

ALPHADEP



Charte du formateur bénévole

En rejoignant Alphadep en tant que formateur bénévole, vous allez contribuer à la mission d'enseignement du français à des adultes immigrés et favoriser ainsi leur intégration grâce à la connaissance de notre langue et de notre culture.

La qualité et l'efficacité de notre enseignement reposent sur plusieurs engagements de votre part. Ainsi en vous impliquant dans notre association, vous vous engagez à :

Engagement de disponibilité

- Assurer l'enseignement de votre cours pendant toute la durée de l'année scolaire
- Y consacrer au moins un créneau de 2h sans compter le temps de préparation
- Travailler en concertation avec son binôme et le cas échéant assurer la continuité des cours en cas d'indisponibilité prévue
- Prévenir les apprenants en cas d'empêchement
- Renseigner les outils de collecte des présences mis à votre disposition

Engagement de valeur

- Fonder les échanges avec les apprenants sur une relation de confiance faite de respect réciproque

Engagement de formation

- Garantir la qualité de son enseignement en suivant au moins une fois par an les cours en présentiel ou en ligne organisés ou préconisés par Alphadep
- Favoriser l'obtention des diplômes (DILF, DELF, ...) visés par les apprenants par un enseignement adapté

Engagement d'intégration dans l'association

- Participer autant que possible aux réunions conviviales (1 ou 2 fois par an) organisées pour favoriser les échanges entre tous les formateurs
- Payer sa cotisation annuelle fixée à 20€

En contrepartie, Alphadep s'engage à :

- Assurer la formation du formateur
- Organiser une ou deux réunions amicales par an
- Favoriser les contacts entre les formateurs
- Organiser des activités culturelles complémentaires des enseignements (séances cinéma, visites musée, escapade en dehors de Paris, ...)

Saint-Denis, le ...

Le formateur

Le président d'Alphadep